

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

(A vocation régionale 4^{ème} – 3^{ème})

I- Conditions d'admission

Tests sportifs de recrutement **si les conditions sanitaires le permettent** le **Mercredi 26 Mai 2021**.
(tests sportifs : technique, physique, jeu)

Le concours est ouvert aux joueurs nés en 2007 et 2008.

La commission d'admission avec étude du dossier scolaire se réunira après avoir établi une liste sur le plan sportif et sous la responsabilité du Principal du collège Edouard Vaillant.

➤ **Le dossier d'inscription devra être retourné pour le Mercredi 19 Mai 2021 au Collège Edouard Vaillant.**

II- Conditions d'hébergement

Demi-pension au collège Edouard Vaillant.

Exceptionnellement possibilité d'internat :

- Les possibilités d'hébergement seront connues dans le courant de cette année scolaire.

III - Horaire d'entraînement

Quatre entraînements de 1 heure 30 par semaine intégrés dans l'emploi du temps le lundi, mardi, mercredi et jeudi sur les installations synthétiques du stade Brouhot et dans le gymnase du collège Edouard Vaillant.

IV - Suivi des sportifs

Suivi Scolaire

Présence du responsable de section aux conseils de classe et rencontres parents professeurs.

Suivi Médical

Une visite médicale annuelle.

Encadrement Sportif

A définir, Professeur EPS

Mr Sampson, BEF

ÉLÈVE SPORTIF = élève suivant une scolarité normale incluant toutes les matières mais avec des horaires aménagés

District du Cher de Football : 02 48 27 54 35

Emmanuel Cainer : 06 50 53 06 72

Marvin Sampson : 06 84 39 38 23